



GROUPEMENT
DES MÉTIERS DU
PHOTOVOLTAÏQUE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 février 2011

La France ne doit pas devenir le pays du soleil couchant !

Nous, représentants d'entrepreneurs, de collectivités locales, de salariés, d'investisseurs, de bâtisseurs, d'organisations non gouvernementales avons découvert le projet de texte visant à encadrer le développement de la filière photovoltaïque. Dans quinze jours au plus tard, si rien ne change, 25 000 emplois, créés dans la foulée d'une rupture écologique et économique majeure – le Grenelle de l'Environnement - seront mis en péril, plusieurs milliers seront supprimés à très court terme.

Le Gouvernement souhaitait légitimement réguler et encadrer le coût pour la collectivité du développement du solaire photovoltaïque. Mais le projet actuel met en grave danger une filière naissante dont la crise de croissance, réelle, méritait un traitement adapté.

Des propositions constructives pour maintenir la CSPE à un niveau supportable pour les consommateurs d'électricité tout en ouvrant de réelles perspectives ont été formulées au cours de la réflexion collective menée cet hiver, mais aucune recommandation du panel des acteurs présents (industriels, installateurs, artisans, agriculteurs, ONG, collectivités locales, parlementaires,...) n'a trouvé un quelconque écho dans le projet d'encadrement déposé par l'Administration.

La concertation menée depuis fin 2010 n'aurait-elle donc servi à rien ?

Alors qu'une large majorité de Français déclare accepter de payer plus cher leur électricité pour que se développent les énergies renouvelables en général et le solaire photovoltaïque en particulier¹, c'est un sentiment d'incompréhension qui s'impose à tous les acteurs de la filière.

Personne ne conteste que l'électricité photovoltaïque est appelée à contribuer très largement à l'approvisionnement énergétique de la planète : la question aujourd'hui est de savoir quel rôle notre pays se prépare à jouer dans cette formidable compétition ?

Le manque de vision de l'extraordinaire potentiel énergétique et industriel du photovoltaïque pour notre pays risque de conduire à des décisions lourdes de conséquences.

L'abandon de la filière se traduirait concrètement par des fermetures d'entreprises, mais aussi comme un signal négatif à la diversification énergétique et au changement de paradigme reposant sur la sobriété et l'efficacité énergétiques couplées à un recours substantiel à l'énergie solaire.

Il n'est ni trop tard pour revoir un texte dangereux, ni trop tôt pour engager notre pays sur une trajectoire énergétique associant prospérité, création d'emplois et lutte contre le changement climatique.

Nous demandons solennellement au Gouvernement de réaffirmer son ambition pour la filière en amendant dans un sens constructif le projet de texte lors de son examen par le Conseil Supérieur de l'énergie le 2 mars prochain et en ouvrant rapidement, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, le chantier d'un « Plan solaire photovoltaïque » ambitieux et bénéfique pour tous.

¹ selon un sondage LH2 (8 février 2011, étude n°1259 0011 pour le SER)

Contacts presse :

AIPF : Yann MAUS (06 85 52 26 39) et Loïc DE POIX (06 08 94 66 25)

CAPEB : 01 53 60 50 00

CLER : Raphaël CLAUSTRE (06.03.85.87.96)

FFB-GMPV : Véronique RANCE (01 40 69 52 24 / 06 62 28 94 55)

FNCCR : Jean Marc PROUST (01.40.62.16.38)

FNH : Manuela LORAND (01.41.22.10.94 / 06.98.45.46.91)

FNE : Maryse ARDITI (06 78 79 39 70)

ENERPLAN : Sarah FUTHAZAR (04 42 32 43 25)

GIMELEC : Delphine EYRAUD (01 45 05 71 62)

HESPUL : Marc JEDLICZKA (06 07 84 06 66)

NégaWatt : Thierry SALOMON (06 10 93 94 89)

Réseau Action Climat : Cecile DELAITTRE (01 48 58 83 92)

SER-SOLER : Françoise JOUET (01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79)

SERCE : Marielle MOURGUES (01 47 20 42 30)

WWF : 01 55 25 84 61